

HAUTE - GARONNE

COLOMIERS

Edifice-Intitulé : Eglise Paroissiale Sainte Radegonde

Adresse exacte : Place de l'Eglise – 31770 – Colomiers

Tél. 05.61.78.68.83

Désignation de l'orgue : Orgue de tribune

Emplacement dans l'édifice : Fond de la nef de l'église, au-dessus de la porte d'entrée

Position : en tribune



Propriétaire : Paroisse.

Personne ayant la clef : Monsieur Jean-Pierre Baron ; Sœurs en face de l'église

Organiste titulaire : Jean-Pierre Baron. 13, allée du Valois, 31770, Colomiers. Tél. 05.61.15.46.23

Entretien : Régulier, par les frères Pesce.

Protection monuments historiques : Aucune

I – HISTORIQUE :

L'orgue fut placé en 1843 par Aristide cavaillé-Coll. Nous ne possédons pas le devis d'origine mais il existe encore une lettre de Cavaillé-Coll demandant au curé de régler l'emballage de l'orgue et le certificat du transporteur. Les caisses sont arrivées à Colomiers le 21 juillet 1843. Cet orgue de petite dimension sera installé sur une minuscule tribune placée sous l'arceau. En 1897, la tribune est agrandie. Théodore Puget est contacté et fournit deux devis



successifs. Cependant aucun des travaux décrits dans ces devis n'a été réalisé si ce n'est quelques modifications mineures. Le projet d'agrandissement présenté en 1899 n'est pas suivi d'effet. Finalement seule la tribune sera agrandie selon le devis de Monsieur Vedel.

Nous trouvons ensuite quelques interventions de Maurice Puget en 1938. A la fin de la guerre 1939-45 les allemands font sauter avant leur départ de l'aérodrome Blagnac-St.Martin-Colomiers un dépôt de munitions dont la déflagration fait tomber la 3ème travée du plafond de l'église de Colomiers près de l'orgue et détruit les vitraux. Les travaux de réfection de l'église furent l'occasion de « retourner » d'un bloc l'orgue de la tribune. Monsieur l'abbé Lauzet a laissé cette information dans ses dossiers ; son affirmation est parfaitement plausible d'autant qu'il donne un certain nombre d'indications bien argumentées concernant les événements de la guerre 1940-45. De plus il a connu les différents organistes de cette époque. C'est Monsieur Gautié, un habitant Colomiers, qui en fut le « maître d'œuvre ». Maurice Puget ne semble pas être intervenu sinon peut-être comme conseiller. En tout cas rien ne fut modifié dans la disposition et dans la composition de l'orgue. La façade était composée de tuyaux « chanoines » et les amateurs bénévoles de l'époque avait « habillé » les piliers du clocher d'une autre série de faux tuyaux de part et d'autre du buffet. En 1977 l'orgue est dans un état de total abandon. Une équipe se constitue sous l'impulsion de Jean-Pierre Baron et de Madame Dupont. Avec l'appui de la municipalité l'orgue de Sainte Radegonde est reconstruit par les frères Pesce en réutilisant une partie du matériel existant (en particulier la tuyauterie). Mais c'est un nouvel instrument qui sort des ateliers de ces facteurs. L'inauguration a lieu le 25 septembre 1981 avec Gilles Desrochers, organiste des Dominicains et le trompettiste Albert Calvayrac. En 1985 l'orgue est complété par une pédale indépendante comprenant une Soubasse 16 et un flûte 8. En 1995, l'église est entièrement repeinte, le buffet l'est aussi.

II – DESCRIPTION DU BUFFET

Buffet neuf en sapin peint en vert et or à l'origine et repeint en marron et or en 1995. Deux tourelles extrêmes de 5 tuyaux et une tourelle centrale plus basse de 3 tuyaux. Deux plate-faces de 9 tuyaux chacune. Les tuyaux de façade sont de Cavaillé-Coll. Ce nouveau buffet s'imposait en raison de l'agrandissement de l'instrument. L'ancien buffet avec ses jalousies n'avait aucun style.

III – DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT

- a) **Etat actuel :** En bon état de marche
- b) **Acoustique :** Bonne, 2 à 3 secondes de réverbération.
- c) **Composition actuelle :**

1 ^e Clavier Grand-Orgue 54 notes 7 jeux	2 ^e Clavier Récit expr. 42 notes 4 jeux	A l'allemande Pédale 30 notes 2 jeux	
Montre 8 Salicional 8 Bourdon 8 Prestant 4 Doublette 2 Plein jeu IV Trompette 8	Flûte ch. 8 Flûte 4 Cornet III Hautbois 8	Bourdon 16 Flûte 8	Tirasse GO

d) Analyse interne :

1^e clavier - Grand-Orgue – C1 à F5 – 54 notes. Disposition des jeux dans l'ordre du sommier depuis la façade vers l'arrière :

Montre	8	étain – Flûte 8 de Cavaillé au ton					
Salicional	8	étain – entailles – Cavaillé-Coll – 12 basses empruntées au Bourdon 8					
Prestant	4	Étain – au ton – Cavaillé-Coll – dessus avec Flûte 4					
Bourdon	8	18 basses en bois, Dessus en étain à cheminée – tuyaux Cavaillé					
Doublette	2	étain – au ton – tuyaux Cavaillé					
Plein-Jeu	4 rgs	étain – neuf 70% - au ton					
		C 1	C 2	F 2	G 3	C 4	C 5
		1	1 1/3	2	2 2/3	4	4
		2/3	1	1 1/3	2	2 2/3	2 2/3
		1/2	1 1/3	1	1 1/3	2	4
		1/3	1	1 1/3	2	2 2/3	2 2/3
Trompette	8	étain – noyaux carrés – rigoles à pans inclinés emboutis – tuyaux Cavaillé					

2^e clavier - Récit Expressif – C2 à F5 – 42 notes. Sur le même sommier que le GO (gravures intercalées). parallèlement à la façade.

Flûte	8	étoffe 40% - jeu neuf à cheminée
Flûte	4	étoffe 40% à fuseau – au ton – neuve
Cornet	3rgs	étoffe 40% - au ton – neuf
Hautbois	8	étain - anches comme trompette – Dessus de Cavaillé – basses neuves.

Pédalier droit à l'allemande - C1 à F2 - 18 notes. Un sommier chromatique à gravures et registres coulissants est situé à l'arrière de la console, au niveau du sol, contre le mur du fond de l'église.

Bourdon	16	En sapin bouché, jeu neuf.
Flûte	8	Basses en sapin, dessus en métal, ouverts. Jeu neuf.

- e) Tuyauterie :** la tuyauterie de Cavaillé a été conservée et généralement remise en place lorsqu'elle avait été décalée. Les jeux neufs sont en étain ou étoffe. Les diapasons ont été choisis en fonction de la tuyauterie gardée. Les tuyaux de bois ont été remis en état. Les anches ont été démontées, languettes dressées et rasettes réajustées.

f) Accouplements :**g) Tirasses : GO****h) Combinaisons :****i) Expression :****j) Trémolo-Tremblant :****k) Divers :**

- l) Console :** en fenêtre dans le soubassement du buffet. L'organiste tourne le dos à la nef. Deux claviers de 54 notes (C1-F5) mais le récit à sa première octave inutilisée. Plaquages des naturelles en

noyer et feintes en ébène. Tirants de registre sur montants de part et d'autre des claviers. Tirant carrés, pommettes chantournées, nom des jeux gravé sur plaque en bois au dessus du tirant de registre. Pédalier à l'allemande de 30 notes (C1-F3), droit et concave. Tirasse par cuiller à accrocher au dessus du pédalier.

Disposition des jeux à la console

Flûte 8

Flûte 4

Cornet III rangs

Hautbois 8

Montre 8

Salicional 8

Prestant 4

Bourdon 8

Doublette 2

Plein-Jeu IV rgs

Trompette 8

Bourdon 16 (Péd)

Flûte 8 (Péd)

Pédales de combinaison :

Tirasse Grand-Orgue

- m) **Traction des claviers** : mécanique – abrégés duralumin – claviers neufs avec dièzes en ébène et naturelles en noyer – pédalier neuf.
- n) **Traction des jeux** : Mécanique. Tirants carrés en bois.
- o) **Sommiers** : à gravures intercalées pour Grand-Orgue et Récit, disposé parallèlement à la façade au niveau de l'entablement, chromatique à ravalement diatonique. un sommier à gravures pour la pédale, registres coulissants en bois – tables et barres en multiplis marine – reste en chêne.
- p) **Soufflerie** : Porte-vent neuf et ventilateur électrique neuf – grand réservoir à plis réutilisé, réparé et regarni.

IV – DOCUMENTATION

- a) **Sources** : cf. dossier historique et de restauration.
- b) **Bibliographie** : dossier historique et de restauration disponible chez Philippe Bachet. Plaquette d'inauguration avec photos et descriptif de l'orgue.
Inventaire des orgues en Midi-Pyrénées, Haute Garonne, édition 1982
- c) **Discographie** : aucune.
- d) **Relevés** : Relevé Ph.Bachet, compléments 2002 : JB Dupont.

V – RENSEIGNEMENTS DIVERS

Une lettre du 8 janvier 1844 de Cavaillé-Coll réclame la somme de 205 F pour les frais d'emballage de l'orgue de Colomiers – une caisse contenant les tuyaux d'étain, les porte-vents, pièces gravées – une caisse contenant le sommier, clavier, mécanisme tout monté – une caisse contenant la soufflerie et autres objets – une caisse contenant les tuyaux de bois et partie de la devanture – une caisse contenant les tuyaux de la montre et autres objets.

Le bon de livraison de la maison Hamberg, Levistal et Cie, commissionnaires de roulage – Paris – Rue des Marais Saint Martin, 51 est daté du 20 juillet 1843 et indique un poids de 1236 Kg – La livraison acquittée de trois cent cinquante francs et de cinq francs pour le camionneur est datée du 21 (ou 31) juillet 1843.

- a) **Orgue avant les travaux de Pesce**

L'orgue avant les travaux des frères Pesce se présentait ainsi :

1 clavier manuel de 54 notes – un pédalier de 18 notes – orgue mécanique avec boîte expressive par un panneau mis à l'avant du sommier et remplissant l'ogive. Les tuyaux de montre sont à l'avant de la boîte. Les panneaux s'ouvrent latéralement de droite à gauche par une cuillère située à droite du pédalier. Il reste la barre de la soufflerie à main – une soufflerie électrique a été installée dans une caisse à l'arrière de la console. La façade est composée de 17 tuyaux.

Tirants de registre ronds et noirs

Gauche	Droite
Trémolo	Trompette 8
Kéraulophone 8	Dessus de Hautbois 8
Voix Céleste 8	Doublette 2
Basse de Prestant 4	Dessus de flûte octaviante 4
Dessus de Flûte 8	Bourdon 8
	Basse de Flûte 8

Coupure à C 3 – Pédale d'octave grave à partir de F 2 – Pédale en tirasse fixe

Ordre des jeux sur le sommier (De C 1 à F 2 disposition diatonique de chaque côté du sommier – de F 2 à F 5 disposition chromatique

Flûte 8 : de C 1 à F 2 – 6 tuyaux de basse en bois postés sur les côtés – 12 tuyaux en façade en étain – de F# 2 à F 5 – 36 tuyaux en étain sur sommier – tuyaux coupés au ton.

Sur le C 3 on trouve le marquage C#

	Ø extérieur	Ø intérieur	hauteur bouche	hauteur tuyau
C 3	44	42,3	10,1	560
C 4	30	29,6	6,3	274
C 5	20,2	17,2	4,1	128

Bourdon 8 : 18 tuyaux de basses en bois (C 1 à F 2) – 2 tuyaux en étain bouchés (F# 2 et G 2) 34 tuyaux en étain à cheminée – Plaque en bois sur la bouche vissée – Cheminées semblent avoir été refaites

	Ø extérieur	Ø intérieur	Hauteur bouche	Hauteur tuyaux	Hauteur cheminée
C 2	85x69	73x56	17	580	x
C 3	43,2	x	11	300	111,5
C 4	29,6	x	6	135	53
C 5	20,3	x	4	61	31

Prestant 4 : de C 1 à F 1 – 6 tuyaux en façade – de F# 1 à F 5 – 48 tuyaux sur sommier. Prestant 4 jusqu'à E 3 – tuyaux en étain coupés au ton – à partir de E 3 flûte octaviante – tuyaux pavillons

	Ø extérieur	Ø intérieur	Hauteur bouche	Longueur
C 2	52,3	48,8	11	653
C 3	32	30,7	7	271
C 4	22,4	21,8	6	305
C 5	13,8	12,3	3,7	146

Voix Céleste 8 : commence à C 2 – 42 tuyaux en étain – tuyaux avec pavillons

	Ø extérieur	Ø intérieur	Hauteur bouche	Longueur
C 2	51,9	50,9	11,8	1250
C 3	32,4	31,1	8,8	590
C 4	21,2	20,5	4,8	305
C 5	17,8	15,4	3	150

Doublette 2 : 54 tuyaux en étain coupés au ton

	Ø extérieur	Ø intérieur	Hauteur bouche	Longueur
C 1	44,1	41,5	8,8	569
C 2	28,1	26,5	5,5	276
C 3	18	17,1	3	131
C 4	12,9	11,4	2,1	63
C 5	7,8	6,8	1	27

Gambe 8 : Tuyaux avec pavillons- certains tuyaux marqués S – De C 1 à B 1 : tuyaux en bois empruntés au bourdon – de C 2 à F 5 – 44 tuyaux en étain

	Ø extérieur	Ø intérieur	Hauteur bouche	Longueur
C 2	64,8	62,9	13,3	1240
C 3	40,3	38,5	9,1	614
C 4	26	24,9	5	304
C 5	17,8	16,9	3,7	151

Hautbois 8 : Anches Cavaillé – tuyaux Cavaillé – à partir de C 3 – noyaux carrés en plomb Anches à pans inclinés

Trompette 8 : 54 tuyaux de Cavaillé – Même facture que le hautbois

Sommier à gravures – Les basses de la flûte 8 ont des postages en plomb – Les basses du bourdon sont peintes en ocre.

b) Lettre et devis du 23 avril 1897 :

Maison Théodore Puget – Père et Fils – F.E. (Théodore) PUGET, seul successeur – Directeur
27, rue Bayard, 27

Toulouse le 23 avril 1897

A monsieur l'abbé Bousquet curé de l'église paroissiale de Colomiers

J'ai l'honneur de vous envoyer le devis et le prix des travaux à faire à l'orgue de votre église pour le reculer dans l'arceau, placer l'organiste sur le devant et lui permettre ainsi d'accompagner les chants religieux.

1°) Il sera fait aux boiseries des côtés et au dessus de l'orgue les travaux nécessaires pour les faire aller dans l'arceau en maçonnerie. Il y a environ 0,13 cm. à retrancher de chaque côté et un angle de 0,40 sur le haut.

2°) Les six tuyaux de basse de la Flûte de 8 seront déplacés et mis sur le côté extérieur de l'orgue.

3°) Il sera fait sur le devant de l'orgue, une série de douze lames mobiles, permettant à l'organiste de donner l'expression à son jeu. Cette disposition obligera à augmenter la profondeur de l'orgue de 0,15 cm afin d'avoir la place de ces lames et de leur fonctionnement.

4°) Le clavier manuel, le pédalier et les registres seront déplacés et mis sur le devant de l'orgue. Il sera fait à la boiserie extérieure du devant, les travaux nécessaires afin d'y pouvoir placer convenablement l'organiste. Les mouvements des claviers et registres devront être changés, car ils deviendront par le fait du déplacement de l'organiste à l'inverse de ce qu'il faut. Afin d'obtenir un clavier franc d'attaque et silencieux au toucher, j'adapterai la transmission tubulaire. Le pédalier conservera son mouvement actuel, de même que les pédales d'expression et d'octaves graves.

5°) Il sera établi un double mouvement, par deux pédales permettant d'ouvrir et de fermer les registres de trompette, hautbois et doublette.

6°) Le buffet de l'orgue sera remanié afin de présenter un aspect moins lourd et plus artistique ; sous les tuyaux en étain, il sera établi un lambris d'environ 1 m 25 cent. de haut ; les informes tuyaux de zinc seront supprimés et remplacés par des pilastres avec frise et couronnement, suivant le dessin ci-joint ou tout autre approuvé.

7°) Tout l'orgue sera reculé dans l'arceau de toute son épaisseur de manière que la façade soit placée contre le mur.

Pour tous ces travaux et fournitures, mise en place, frais de déplacement, enfin tout compté et prévu, il me sera payé la somme totale de mille deux cents cinquante francs à des conditions à convenir avec Mr. le trésorier du conseil de fabrique.

Fait double à Toulouse le 23 avril 1897 – Théodore Puget père et fils.

c) Lettre 1897 :

Je compte, Monsieur le Curé, que vous me trouverez très raisonnable et très modéré dans mes prix, car le travail à faire est très délicat et important ; il devra être fait en grande partie sur place, ce qui est plus coûteux qu'à l'atelier.

Je voudrais aussi vous proposer une amélioration indispensable à mon avis : je veux parler de la soufflerie qui est très insuffisante, il faudrait la changer. Le soufflet actuel ne mesure que un mètre 320 cent. carrés, les pompes sont petites, aussi le souffleur ne peut pas tenir du vent.

Il faudrait un soufflet de 2 m 250 cent. carrés, de capacité plus que suffisante même en ajoutant un bourdon de 16 à la pédale. Les pompes seraient ainsi plus grandes et le souffleur agirait par des pédales.

Le prix de cette soufflerie mis en place bien finie, serait de 450 f. Le soufflet actuel me serait laissé. Ce prix est établi en vue de l'exécution simultanée avec le recul de l'orgue ; s'il fallait reprendre ce travail plus tard, il faudrait compter sur 200 f de plus, au minimum. C'est pour être agréable à Mr. le docteur Marty, que je tiens à obliger que j'ai établi des prix aussi modérés qu'il m'a été possible ; j'espère Monsieur le Curé, que cela ne saurait vous déplaire, et que cela vous donnera la preuve de ma bonne volonté à vous aider dans l'œuvre artistique que vous voulez entreprendre.

Je vous prie de vouloir bien agréer mes très respectueuses salutations,

Théodore Puget père et fils

P.S. Si vous vouliez bien prier votre trésorier de me régler l'accord de l'orgue, pour lequel je n'ai encore rien perçu ; je vous.....reconnaisant, nous mettrons 60 F jusqu'à la fin 1896.

d) Devis pour la construction le la nouvelle tribune en 1898 :

Devis estimatif de la tribune des orgues de l'église de Colomiers ayant 2 m 50 de largeur sur 7 m. de longueur – le tout en bois de Nerva rouge et supporter par deux consoles en chêne brute qui seront platrer et tenus par des coliers de fer. Il sera établi sur se planchers une galerie à la hauteur convenable en bois de nerva rouge découper d'après le dessin qui plaira le mieux et une main-coulante par dessus. Pour aller à cette tribune il faudra faire un passage qui parte de l'ancienne tribune avec une porte hauteur de la galerie. Toute cette boiserie et galerie sera armé par des ferrures en fer et équerres en fer pour la galerie. Je m'engage à faire ce travail au prix de quatre cents cinquante francs.

Tous les frais d'échafaudage percement des murs, fourniture et pose des ferrures sont compris dans le prix du présent devis.

Fait à Colomiers le 15 novembre 1898

Zozime Vedel entrepreneur

(orthographe respectée)

e) Feuille non datée :

Orgue actuel

Registres de gauche

Trémolo

Kéraulophone

Voix Céleste

Prestant

Dessus de flûte

Registres de droite

Trompette

Hautbois

Doublette

Octaviane

Bourdon

Dessous de flûte

Arrangement à faire

1° clavier – Récit – Trompette

Hautbois

Octaviane

Voix Céleste

2° clavier – Grand-Orgue

Flûte

Bourdon

Kéraulophone

Doublette

Prestant

f) Devis du 12 septembre 1899 :

Maison Théodore Puget Père et Fils

3, Boulevard Montels, 3

Toulouse le 12 septembre 1899

Eglise paroissiale de Colomiers

Restauration de l'Orgue – Devis définitif

Par suite de l'agrandissement de la tribune et de la nécessité de laisser un passage dans l'arceau du milieu, le devis de 1898 doit être modifié et changé de fond en comble et il y a lieu d'en faire un nouveau précis et définitif.

Article 1° - le buffet actuel sera agrandi modifié, suivant le dessin ci-joint. Les tuyaux de la Montre seront bien lessivés.

Article 2° - il sera fait à l'orgue toutes les modifications nécessaires afin de le loger en entier dans l'arceau du milieu, de manière à réserver un passage convenable pour accéder à la tribune et à plaquer la façade contre le mur du fond.

Article 3° - il sera construit un grand soufflet de 3 mètres de superficie, muni de deux pompes, mues par des pédales. Le souffleur sera en dehors de l'orgue contre la cloison.

Ils sera établi un réservoir régulateur de pression à soupape d'introduction ; tout l'intérieur du réservoir, soufflet et pompes sera doublé de parchemin ; et tout l'extérieur sera verni. Le soufflet actuel n'a que 1 mètre de superficie, il est très insuffisant.

Article 4° - Le sommier actuel qui est conservé, sera réparé avec beaucoup de soin, il y sera fait les modifications nécessaires pour recevoir les jeux suivant la nouvelle combinaison.

Il sera ajouté un nouveau sommier de quatre jeux et un sommier pour le bourdon de 16 de la pédale.

Ces trois sommiers recevront les appareils nécessaires pour une transmission tubulaire.

Article 5° - Composition de l'orgue – Premier clavier – 54 notes

1 Montre de 8 pieds, jeu existant, fait avec la flûte de 8

2 Bourdon de 8 pieds, jeu existant

3 Salicional de 8 pieds, réservé

4 Prestant de 4 pieds, basses existant – dessus mis neufs.

Deuxième clavier – Récit expressif – 54 notes

1 Flûte harmonique de 8 pieds, réservé

2 Gambe de 8 pieds, jeu existant, complété par 12 graves, neuves

3 Voix Céleste de 8 pieds, jeu existant

4 Flûte octaviante de 4 pieds, dessus existant, 24 basses neuves

5 Octavin de 2 pieds, jeu existant

6 Trompette de 8 pieds, jeu existant, languettes neuves

7 Hautbois de 8 pieds (dessus 30 notes), dessus existant, languettes neuves

8 Clairon de 4 pieds (basses 24 notes), réservé

Pédalier indépendant 25 notes

1 Soubasse de 16 pieds (12 notes placées – dessus réservés)

Total douze jeux complets et 13 registres – huit jeux complets et deux demi-jeux seront placés dès maintenant ; il y aura lieu plus tard, à compléter : deux jeux complets – salicional et flûte harmonique et deux demi-jeux, clairon et dessus de soubasse 16.

Cette composition donnerait un orgue puissant, pas criard, et très varié de timbres à cause de ses huit jeux de Récit expressif.

Quand les ressources le permettraient, on compléterait les jeux réservés, dont la place existera et sera préparée.

Article 6° - Il sera construit un deuxième clavier de 54 notes, placé au-dessus de celui existant, et un pédalier de 25 notes. La transmission des deux claviers et du pédalier se fera tubulairement ; on obtient ainsi des claviers, doux et souples, ne variant pas.

Le mouvement des registres sera refait mécaniquement.

Article 7° - Il sera construit une grande boîte d'expression renfermant tous les jeux du clavier de Récit. Le devant et un côté de cette boîte seront garnis de lames mobiles sur pivot.

Article 8° - Au-dessus du pédalier seront disposées les pédales de combinaisons produisant les effets suivants :

1 Trémolo

2 Réunion des claviers

3 Octave grave du Récit

- 4 Expression à bascule
- 5 Appel des jeux d'anches
- 6 Renvoi des jeux d'anches
- 7 Tirasses du grand orgue

Article 9° - Pour tous les travaux détaillés dans le présent devis, et toutes fournitures, démontage, remontage, harmonisation, frais de voyage et de séjour, il me sera payé la somme totale et forfaitaire de Deux mille cinq cents francs. Je donne une garantie de dix années pour tous vices de construction.

Il ne demeure absolument à la charge de l'acquéreur que les frais accessoires – peinture ; arrangement du local ; transport par charrettes à l'aller et au retour des pièces de l'orgue.

Fait à Colomiers le 12 septembre 1899

Théodore Puget père et fils

Il a été convenu : entre Monsieur le Trésorier délégué du Conseil de fabrique d'une part, et M. Th. Puget d'autre part, que le conseil de fabrique prendrait à sa charge la somme de douze cents francs, pour sa participation à la restauration de l'orgue, détaillée dans le présent devis. Ces douze cents francs seront payés par annuités de 200 F chacune.

Approuvant les conditions ci-dessus

Théodore Puget père et fils

